



Bulletin d'adhésion 2022

Depuis plus de 100 ans maintenant, le Foyer de Cachan est au service de jeunes en difficulté sociales, scolaires ou familiales.

Aujourd'hui, notre engagement pour **la lutte contre le décrochage scolaire** est plus que jamais la raison d'être du Foyer de Cachan.

Les équipes éducatives et administratives sont ici pour aider les jeunes et leur donner, par la suite, les moyens d'**entrer dans la vie professionnelle** et de vivre pleinement leur vie parce qu'ils manquent d'avenir et de futur.

Avec le Foyer de Cachan, ils reviennent dans des **normes de responsabilités**.

Pourquoi adhérer chez nous ? Vous pourrez participer aux assemblées générales, participer à nos événements et prendre des décisions. Les cotisations sont perçues sur l'année civile.

L'adhésion de 20 euros est valable du 1er au 31 janvier de l'année en cours.

----- ✂

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone 1 Téléphone 2

Courriel

Je participe à l'action du Foyer de Cachan en confirmant mon adhésion

- Chèque
- Virement
- Espèces

Date et signature

Pour adhérer, il vous suffira de retourner le bulletin d'adhésion et d'adresser votre chèque à l'ordre du Foyer de Cachan - 36 Avenue du Président Wilson 94230 Cachan ou votre virement sur l'IBAN FR76 1820 6003 6065 0408 9203 053 - AGRIFRPP882.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service financier par mail à contact@foyerdecachan.fr ou par téléphone au 01 45 46 70 87.